

# Mutilations génitales féminines

Rapport sur la discussion en ligne



# Mutilations génitales féminines

Rapport sur la discussion en ligne



ISBN 978-92-9218-434-6

doi:10.2839/53014

© Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes, 2014

La reproduction est autorisée, moyennant mention de la source

La présente publication propose une synthèse des points de vue exprimés par 11 participants à la discussion en ligne organisée le 29 octobre 2013 sur la plate-forme EuroGender (<http://eurogender.eige.europa.eu>) de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE). Ce rapport a été publié dans le cadre du contrat de service EIGE/2012/OPER/23 — Animation — discussions en ligne au sein d'EuroGender, fourni par Cultura Lavoro srl en partenariat avec le Réseau social européen (ESN).

Les observations, interprétations et conclusions figurant dans le rapport sont exclusivement celles des auteurs et ne sauraient être attribuées en aucune manière à l'EIGE. Ni l'EIGE ni aucun tiers agissant en son nom ne saurait être tenu responsable des informations figurant dans la présente publication.

Printed in Belgium

IMPRIMÉ SUR PAPIER BLANCHI SANS CHLORE ÉLÉMENTAIRE (ECF)

# Table des matières

Introduction	5
Organisation	5
Participation	5
Contexte	6
Résumé	6
Contributions d'experts et questions clés	8
Conclusions	12
Annexe I — Ressources	13
Annexe II — Transcription	14
Annexe III — Liste des participants	14



# Introduction

La discussion en ligne sur les mutilations génitales féminines (MGF) a eu lieu le 29 octobre 2013. Elle a été organisée sur la base du rapport sur les «Female Genital Mutilation in the European Union and Croatia» (Mutilations génitales féminines dans l'Union européenne et en Croatie) de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes <sup>(1)</sup>. Ce rapport fait ressortir le besoin d'établir une interprétation commune de la prévalence des mutilations génitales féminines au sein des États membres de l'UE. Il fait état de l'absence de données comparables sur la question au sein des États membres, en raison de l'absence d'harmonisation des méthodes, des définitions et des approches utilisées, et d'une grande variété de sources d'informations utilisées pour collecter les données et effectuer une estimation de l'ampleur du phénomène des mutilations génitales féminines au niveau national ou régional.

La discussion en ligne tendait:

- à favoriser le développement d'une définition commune de la prévalence des MGF à l'échelle de l'UE;
- à examiner les indicateurs communs et les méthodes harmonisées au sein de l'UE afin de déterminer la prévalence des mutilations génitales féminines.

Ce rapport sur la discussion en ligne vise à soutenir une large diffusion des connaissances et à tirer des leçons des débats. Il a pour vocation de donner des informations sur les progrès réalisés en matière de collecte de données et d'évaluation du phénomène des MGF, en vue d'améliorer l'élaboration des politiques, la sensibilisation et d'autres travaux sur cette question. Le rapport récapitule les principaux points soulevés et les thèmes abordés au cours de la discussion en ligne.

# Organisation

La discussion en ligne a été organisée en deux sessions distinctes d'une journée.

- Session 1: Nécessité d'une définition commune de la prévalence des mutilations génitales féminines.
- Session 2: Mise au point d'indicateurs et de méthodes communs en vue de déterminer la prévalence des mutilations génitales féminines et le nombre de femmes et de jeunes filles dans des situations à risque.

# Participation

Onze personnes sont intervenues dans la discussion en ligne, alors que le nombre de participants était bien plus élevé. Les intervenants étaient originaires de sept États membres différents. Ils représentaient le milieu universitaire, les organisations de la société civile et faisaient partie des organisateurs (EIGE et Cultura Lavoro S.r.l.). Cinquante-huit déclarations ont été publiées par les participants à la discussion, qui s'est déroulée en anglais.

<sup>(1)</sup> Female Genital Mutilation in the European Union and Croatia: rapport, EIGE, 2013. (<http://eige.europa.eu/sites/default/files/EIGE-Report-FGM-in-the-EU-and-Croatia.pdf>).



# Contexte

Les mutilations génitales féminines (MGF) sont reconnues au niveau de l'Union européenne comme étant une violation des droits des jeunes filles et des femmes. Il s'agit d'une forme de violence liée au genre impliquant, notamment, l'ablation partielle ou totale des organes génitaux féminins externes, pratiquée pour des raisons non médicales. Dans tous les États membres, des dispositions légales concernant les blessures corporelles, les mutilations et l'ablation d'organes ou de tissus organiques s'appliquent à la pratique des MGF et peuvent être invoquées dans le cadre de poursuites pénales. Dans certains pays, le principe d'extra-territorialité permet de poursuivre les auteurs de MGF, même si ces actes ont été commis en dehors des frontières du pays concerné.

Les définitions de la prévalence et de l'incidence figurant ci-après, établies sur la base des normes de l'UE appliquées aux statistiques de santé <sup>(?)</sup>, ont servi de point de départ à la discussion en ligne concernant ces définitions.

- La prévalence désigne le nombre de cas d'un phénomène donné existant à un moment donné, exprimé en pourcentage de la population touchée à un certain moment au cours d'une année <sup>(3)</sup>.
- L'incidence désigne le nombre de nouveaux cas d'un phénomène survenant au cours d'une période donnée au sein d'une population donnée <sup>(4)</sup>.

La principale approche méthodologique actuellement utilisée pour estimer la prévalence est la «méthode d'extrapolation de la prévalence africaine». Il s'agit de recueillir des informations statistiques émanant des bureaux nationaux de statistiques et de recensement national afin d'extraire les données concernant les femmes qui vivent dans un État membre et originaires d'un pays africain pratiquant les MGF, et d'utiliser les données de prévalence relatives à ces pays d'origine.

Au-delà de cette évaluation, il est nécessaire d'identifier les sources de données permettant de recueillir des informations plus complètes sur la prévalence des MGF dans les États membres de l'UE. Les dossiers administratifs, les dossiers médicaux et hospitaliers, les dossiers de la police, les casiers judiciaires et les dossiers des services de protection de l'enfance pourraient constituer autant de sources supplémentaires de données sur la prévalence des MGF. Les données provenant de ces documents pourraient servir, au départ, d'indicateurs approximatifs de la prévalence et de l'incidence des MGF aux niveaux régional et national.

Cependant, bon nombre de ces dossiers ne sont pas exploités systématiquement. Ainsi, les données existantes ne peuvent pas être centralisées. La collecte des données ne peut pas être rendue obligatoire et l'accès aux données figurant dans ces dossiers est souvent restreint. Ainsi, dans la situation actuelle, il n'existe pas de données fiables et comparables sur la prévalence des MGF au niveau de l'UE.

Selon les conclusions de la recherche menée par l'EIGE sur les MGF <sup>(5)</sup>, «nous devons mettre en avant le besoin de données et de connaissances plus fiables sur la pratique des MGF au sein de l'Union européenne [...]». À l'EIGE de souligner qu'«une cartographie de la prévalence de ce phénomène au sein de l'UE est indispensable pour l'élaboration de politiques et d'une législation efficaces, l'affectation de fonds et l'évaluation des résultats des mesures prises».

# Résumé

## Session 1: Nécessité d'une définition commune de la prévalence des mutilations génitales féminines.

### Introduction

Le nombre de jeunes filles et de femmes ayant subi des mutilations génitales à travers le monde varie entre 100 millions

<sup>(?)</sup> <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/health/introduction>

<sup>(3)</sup> [http://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nomenclatures/index.cfm?TargetUrl=DSP\\_GLOSSARY\\_NOM\\_DTL\\_VIEW&StrNom=CODED2&StrLanguageCode=EN&IntKey=16561235&RdoSearch=CONTAIN&TxtSearch=prevalence&CboTheme=&IsTer=&IntCurrentPage=1&ter\\_valid=0](http://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nomenclatures/index.cfm?TargetUrl=DSP_GLOSSARY_NOM_DTL_VIEW&StrNom=CODED2&StrLanguageCode=EN&IntKey=16561235&RdoSearch=CONTAIN&TxtSearch=prevalence&CboTheme=&IsTer=&IntCurrentPage=1&ter_valid=0)

<sup>(4)</sup> [http://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nomenclatures/index.cfm?TargetUrl=DSP\\_GLOSSARY\\_NOM\\_DTL\\_VIEW&StrNom=CODED2&StrLanguageCode=EN&IntKey=16496985&RdoSearch=CONTAIN&TxtSearch=prevalence&CboTheme=&IsTer=&ter\\_valid=0&IntCurrentPage=1](http://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nomenclatures/index.cfm?TargetUrl=DSP_GLOSSARY_NOM_DTL_VIEW&StrNom=CODED2&StrLanguageCode=EN&IntKey=16496985&RdoSearch=CONTAIN&TxtSearch=prevalence&CboTheme=&IsTer=&ter_valid=0&IntCurrentPage=1)

<sup>(5)</sup> Female Genital Mutilation in the European Union and Croatia: rapport, EIGE, 2013 (<http://eige.europa.eu/sites/default/files/EIGE-Report-FGM-in-the-EU-and-Croatia.pdf>).



et 140 millions <sup>(9)</sup>. Les MGF sont reconnues comme étant une violation des droits et une forme particulièrement brutale de la violence à l'égard des femmes et des jeunes filles, impliquant, notamment, l'ablation partielle ou totale des organes génitaux externes de la femme pratiquée pour des raisons non médicales.

*«Vous ne pouvez pas éradiquer ces habitudes ancrées dans les mœurs uniquement par la loi. Nous avons besoin d'éduquer les mères et les pères. On fait circuler beaucoup d'informations erronées pour dire qu'exciser les enfants est une bonne chose, mais ce n'est pas vrai.»* Nawal el Saadawi, écrivaine égyptienne, militante féministe, médecin et psychiatre.

Afin de lutter contre les MGF au niveau européen, nous devons adopter des politiques de prévention, créer des services de soutien et mettre en place des procédures de poursuites efficaces. Pour encourager la création d'une législation, de politiques et de services, nous avons besoin de connaître l'ampleur du phénomène des mutilations génitales féminines. C'est pourquoi il est si important de créer un système cohérent et comparatif de collecte de données fondé sur une définition commune de la prévalence.

L'objectif de cette première session était de partager les connaissances entre les experts et d'engager une discussion fructueuse en vue d'élaborer une définition commune de la prévalence des MGF.

### Pistes de réflexion

- *Quelles définitions de la prévalence ont-elles été utilisées jusqu'à présent?*
- *Quels sont les avantages et les inconvénients de chaque définition?*
- *Quelles sont les questions fondamentales à prendre en compte pour élaborer une définition de la prévalence valable à travers toute l'Europe?*
- *Sur quels éléments faut-il s'appuyer pour élaborer une définition commune de la prévalence des MGF au sein de l'UE?*

### Principales conclusions

Dans de nombreux États membres, les évaluations de la prévalence des MGF sont très limitées. Par ailleurs, les évaluations de la prévalence effectuées dans les différents États membres manquent de comparabilité. L'évaluation de la prévalence est essentielle pour stimuler et soutenir une législation efficace, développer des actions préventives et créer des services de soutien nécessaires. Il est important de définir et d'évaluer la prévalence d'une manière permettant de recueillir des preuves en vue de mettre en place des mesures réelles, appropriées et adéquates concernant la question.

Il y a là de nombreux défis à relever pour que la prévalence des MGF puisse être établie. Les données font défaut et leur collecte revêt un caractère particulièrement sensible pour les individus et les communautés. Il convient d'adopter une vision large de la prévalence qui englobe aussi bien le risque des MGF que le passage à l'acte, et qui permette d'en apprendre davantage sur les personnes ayant subi des MGF et de connaître l'expérience des deuxième et troisième générations de femmes et de jeunes filles dont les parents sont originaires de pays où les MGF sont pratiquées.

Une approche pluridisciplinaire visant à définir et à évaluer la prévalence des MGF, avec la participation de statisticiens, de démographes, d'experts en systèmes d'information géographique et d'experts en matière des MGF, a été encouragée.

Il a été proposé d'adopter une approche plus large et plus générale d'évaluation de la prévalence des MGF au niveau de l'UE qui pourrait être combinée avec une diversité d'approches au niveau des États membres afin de mettre à profit les différentes sources de données disponibles dans différentes juridictions.

## **Session 2: Mise au point d'indicateurs et de méthodes communs en vue de déterminer la prévalence des mutilations génitales féminines et le nombre de femmes et de jeunes filles dans des situations à risque.**

### Introduction

Sur la base de l'examen d'une définition commune de la prévalence, il était important d'identifier les indicateurs qui permettraient d'évaluer la prévalence. L'étape suivante consistait à passer en revue les sources de données qui permettraient d'alimenter ces indicateurs et d'effectuer une comparaison entre les États membres.

L'objectif de cette deuxième session était de partager les connaissances entre les experts et de discuter des sources de données et des indicateurs permettant d'évaluer la prévalence et l'incidence des MGF.

<sup>(9)</sup> Mutilations sexuelles féminines, Fiche n° 241, Organisation mondiale de la santé, 2013 (<http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs241/fr/>).



### Pistes de réflexion

- *Quels sont les indicateurs permettant l'évaluation de la prévalence des MGF?*
- *Quelles sont les sources de collecte de données susceptibles de permettre une comparabilité entre les États membres?*
- *Quelle est la méthode de collecte de données la plus efficace?*
- *Quelle est l'efficacité des méthodes visant à déterminer la prévalence des MGF?*
- *Quels sont les exemples de bonnes pratiques et de méthodes ayant fait leurs preuves au niveau national?*

### Principales conclusions

Les services de santé pourraient servir de principales sources de données en matière de MGF. Les services liés à d'autres formes de violence à l'égard des femmes et des jeunes filles pourraient constituer d'autres sources. Cependant, il est important d'appuyer les efforts en vue d'une collecte efficace de données par le biais d'une formation et d'application de lignes directrices. La collecte de données sur les jeunes filles et la pratique des mutilations génitales féminines est primordiale.

Un travail pluridisciplinaire de fond pourrait utilement être stimulé et encouragé en vue d'élaborer des indicateurs en relation avec les MGF. Il faut porter une attention particulière au développement des indicateurs de risque des MGF. Une variété d'indicateurs permettrait de recouper et de corroborer les estimations des MGF ou des chiffres d'extrapolation.

## Contributions d'experts et questions clés

### Session 1: Nécessité d'une définition commune de la prévalence des mutilations génitales féminines.

#### Points de départ

Trois différents types de points de départ pour explorer les moyens de définir la prévalence des MGF ont été dégagés. Le premier type comportait les définitions ayant fait l'objet de la discussion au début de la session, en rapport avec les travaux dans le domaine de la santé et avec la récente étude de l'EIGE sur les MGF.

«*Nous vous proposons les définitions suivantes, appliquées aux statistiques de la santé: la prévalence désigne le nombre de cas d'un phénomène donné existant à un moment donné, exprimé en pourcentage de la population touchée à un certain moment au cours d'une année, et l'incidence désigne le nombre de nouveaux cas d'un phénomène survenant au cours d'une période donnée au sein d'une population donnée.*» Jurgita Pecuriene

«*Dans le cadre de l'étude réalisée par l'EIGE, nous proposons de définir la prévalence comme étant le nombre de femmes et de jeunes filles d'un pays ayant subi une MGF à un certain moment, exprimé en pourcentage du nombre total de femmes vivant dans le pays concerné et originaires de pays où les MGF sont pratiquées.*» Catarina Arnaut

Le deuxième type de points de départ pour explorer la définition de la prévalence des MGF était la question de l'incertitude. Les difficultés que présente l'évaluation comparative de la prévalence des MGF suscite des doutes quant à la fiabilité des chiffres présentés. Cela implique quelques mises au point préalables.

«*La question n'est pas de savoir comment nous définissons la "prévalence des MGF", mais plutôt de savoir comment nous devrions qualifier les chiffres que nous sommes en mesure de publier: faut-il parler de prévalence estimative? Acceptation possible? Le nombre minimal estimatif de jeunes filles et de femmes qu'il est possible de protéger et qui ont besoin de notre soutien?»* Katharina Kunze

«*Il est nécessaire de reconnaître que les chiffres existants ne peuvent être que des estimations.*» Elise Petitpas

Un dernier type de points de départ des travaux sur la définition de la prévalence des MGF a été l'importance de disposer de données, même si ces données sont imparfaites. Les évaluations de la prévalence sont le principal moteur de toute action concernant la question des mutilations génitales féminines et constituent une importante base de données permettant de planifier et d'évaluer les interventions.





«En Irlande, nous nous sommes basés sur des chiffres estimatifs pour élaborer la législation, soutenir le travail de prévention et développer des services. Il était impératif de disposer de données nationales pour saisir les enjeux de la question des mutilations génitales féminines.» Siobán O'Brien Green

### Approches

Des approches spécifiques en vue de la définition et de l'évaluation de la prévalence en Irlande et en Allemagne ont été décrites. Elles reflètent la méthode d'évaluation par extrapolation de la prévalence africaine.

«Nous avons accès aux statistiques sur le nombre de femmes étrangères vivant en Allemagne à l'heure actuelle (les "personnes en séjour irrégulier" et celles ayant nouvellement acquis le statut de citoyenneté étant exclues). Nous nous basons sur ces chiffres pour calculer la prévalence en fonction du pourcentage de la prévalence des MGF dans les différents pays.» Katharina Kunze

«En Irlande, nous avons utilisé un modèle très simple, développé au Royaume-Uni par FORWARD [...]. La définition que nous avons utilisée était [...] le nombre total de femmes originaires de pays pratiquant les MGF, âgées de 15 à 44 ans et résidant en Irlande (qui ont rempli le questionnaire du recensement).» Siobán O'Brien Green

Cette approche pose certaines difficultés. L'Irlande a fait l'expérience d'un certain nombre de celles-ci.

«La méthode d'évaluation par extrapolation de données africaines comporte de nombreuses lacunes [...]. Tout le monde n'est pas en mesure de compléter le questionnaire du recensement et d'autres facteurs, tels que l'origine ethnique, peuvent ne pas être fournis dans l'analyse. Aussi, les données de recensement peuvent ne pas suivre le rythme des déplacements de la population.» Siobán O'Brien Green

Une difficulté plus importante a été identifiée en ce qui concerne le calcul et la présentation de la prévalence des MGF. Le défi consistait à garantir que les preuves recueillies serviraient réellement à stimuler l'action sur la question. Il existe un risque que les données soient présentées sous des formes qui compromettent en réalité une véritable évaluation de la gravité de la question.

«La publication de la prévalence estimée des MGF à l'égard de l'ensemble de la population féminine d'un pays et d'un continent est un sujet de préoccupation. Les pourcentages au sein de l'UE sont si faibles qu'ils ne pourront pas être comparés avec les études DHS réalisées dans le pays d'origine et peuvent être contre-productifs dans la prise d'une décision adéquate conformément aux obligations internationales.» Elise Petitpas

Enfin, une approche plus large visant à établir la prévalence des MGF a été proposée, couvrant une série de différents facteurs. Cette présentation de la prévalence permettrait d'approfondir la compréhension des MGF et de fournir une base de données plus large pour alimenter des programmes et la politique visant à lutter contre les MGF.

«Certains experts qui travaillent dans le cadre de la campagne END-FGM ont identifié trois éléments de développement de la recherche à l'échelle européenne sur la prévalence des MGF [...]. Nous avons besoin d'informations [...] sur le risque de mutilations et sur le taux de prévalence dans les pays d'origine [...], sur le nombre et l'identité des femmes migrantes touchées qui vivent en Europe (par exemple, la situation géographique, l'appartenance ethnique) [...] et sur les deuxième et troisième générations de femmes et de jeunes filles nées en Europe de parents originaires de pays à forte prévalence.» Elise Petitpas

«Nous aimerions être en mesure d'inclure les réponses aux questions sur les communautés en Allemagne, telles que: Quel est le nombre de familles qui sont en faveur de la poursuite des MGF? Quel est le nombre d'hommes qui refusent d'épouser une femme non excisée? Quelle est l'évolution de la prévalence des MGF parmi les communautés? Quels facteurs contribuent à faire évoluer les mœurs? Quels facteurs contribuent à les entretenir?» Katharina Kunze

### Questions

La question primordiale en ce qui concerne la définition et l'évaluation de la prévalence des MGF est le manque de travaux sur la question dans de nombreux États membres, qui rend difficile la comparaison des approches adoptées dans les différents États membres.

«L'évaluation de la prévalence des MGF pose de nombreuses difficultés. Seuls quelques pays de l'UE ont déployé des efforts pour estimer la prévalence du phénomène, et tous ont utilisé des méthodes différentes.» Catarina Arnaut

Le manque de connaissances et de données sur les communautés de migrants sont les difficultés essentielles rencontrées lors de l'évaluation de la prévalence des MGF. Il existe également des questions relatives à la plupart des données per-



sonnelles susceptibles d'être confidentielles et, dans le contexte actuel des communautés de migrants, particulièrement sensibles pour les communautés entières.

«Les informations disponibles sur la santé, le bien-être, l'utilisation et le besoin de services de santé des migrants en Finlande sont peu nombreuses [...]. C'est pourquoi l'étude sur la santé et le bien-être des migrants (étude Maamu) a été réalisée entre 2010 et 2012 [...]. Les groupes-cibles de l'étude étaient des adultes d'origine russe, somalienne et kurde vivant en Finlande [...]. L'étude portait, notamment, sur des questions relatives aux MGF [...]. 70 % des femmes somaliennes et 32 % des femmes kurdes qui ont répondu aux questions avaient été excisées.» Seija Parekh

«La question de la définition de "la prévalence des MGF" est difficile parce que nous ne commençons généralement pas par le concept théorique mais par les données disponibles. Et [...] les données disponibles concernant les pays d'Afrique et certains pays arabes sont peu nombreuses.» Katharina Kunze

«La collecte de données sur la prévalence des MGF au sein des États membres de l'UE est un exercice difficile et extrêmement délicat car elle concerne une pratique illégale, taboue et touchant surtout les femmes migrantes.» Elise Petitpas

«Les données doivent être présentées avec la plus grande prudence étant donné le discours actuel, populiste et anti-immigration, des sphères politiques. Ces données pourraient être utilisées (à mauvais escient) pour stigmatiser des communautés entières ou pour justifier la réduction des ressources allouées à des programmes de prévention, des mesures de protection ou des prestations de services destinés aux femmes et aux jeunes filles ayant subi des MGF.» Elise Petitpas

Cependant, il a été souligné que ces questions, difficiles à surmonter et à gérer, ne constituaient pas un obstacle à l'évaluation et à la fourniture des données, ce qui est important dans un contexte où des données factuelles sont nécessaires pour stimuler et guider des actions efficaces concernant les MGF.

«Ce n'est pas parce qu'un phénomène est difficile à évaluer, illégal ou associé à des segments particuliers de la société que nous ne pouvons pas tenter de l'évaluer. Nous sommes constamment confrontés à des questions sensibles, telles que la toxicomanie, la consommation de drogues, la prévalence du VIH, l'agression d'enfants, etc. Nous devons cependant être prudents en ce qui concerne la manière de présenter et d'utiliser les données et l'impact que cela peut avoir.» Siobán O'Brien Green

### Propositions

Les développements futurs dans la promotion d'une définition commune de la prévalence des MGF et d'un engagement à évaluer cette prévalence devraient s'inscrire dans les obligations internationales incombant aux États membres en matière de lutte contre les MGF.

«Il convient de rappeler aux États membres de l'UE qu'ils sont signataires de traités qui leur imposent des obligations positives visant à mettre fin à la pratique. Il s'agit notamment de l'obligation de fournir des données sur le phénomène des mutilations génitales féminines et sur les mesures envisagées pour satisfaire à leurs obligations internationales. Cela a été réitéré dans la "résolution de l'Assemblée générale des Nations unies sur l'intensification des efforts mondiaux pour l'élimination des MGF".» Elise Petitpas

Une recherche approfondie est nécessaire pour établir une définition commune et réaliste de la prévalence des MGF ainsi que la méthode d'évaluation de la prévalence. Cette recherche pourrait être pluridisciplinaire. Cette définition et cette méthodologie pourraient également bénéficier de l'expérience acquise dans d'autres domaines, y compris dans le domaine d'autres formes de violence à l'égard des femmes.

«L'adoption d'une définition et d'une méthode communes, qui peuvent générer des données fiables et comparables pour tous les États membres de l'UE, devrait faire l'objet d'une étude approfondie. Nous avons besoin de la contribution de statisticiens, de démographes, d'experts en matière de MGF, etc., pour être en mesure d'élaborer une telle définition, des indicateurs et des méthodes.» Prof. Dr. Els Leye

«Puis-je suggérer des experts en SIG (systèmes d'information géographique), ces derniers étant de plus en plus utilisés pour la collecte et l'analyse des données de santé?» Siobán O'Brien Green

«Compte tenu de la spécificité de la question, une discussion technique approfondie est nécessaire pour développer une solide approche européenne et une méthodologie novatrice.» Elise Petitpas

Enfin, il a été en outre suggéré d'opérer une distinction entre ce qui est nécessaire et possible au niveau de l'UE et ce qui est nécessaire et possible au niveau des États membres. Une approche plus large et plus générale au niveau de l'UE pourrait être combinée avec une diversité d'approches au niveau des États membres pour mettre à profit les différentes sources de données disponibles dans les différentes juridictions.



«J'aime l'idée d'une définition générale plus large. Ensuite, il peut y avoir des "définitions de prévalence améliorées", dans le cadre desquelles des ensembles de données spécifiques sont utilisés afin de collecter des chiffres relatifs aux MGF. Elles seraient élaborées en fonction des données disponibles dans chaque pays. Des lignes directrices pourraient être fixées concernant la façon d'appliquer ces définitions améliorées, permettant ainsi de vérifier d'autres extrapolations statistiques ou études de prévalence.» Siobán O'Brien Green

«L'UE pourrait adopter une définition commune et large de prévalence des MGF et prévoir des indicateurs de base qui permettraient d'estimer le phénomène à l'échelle européenne. Il est important de savoir quelles données sont disponibles dans tous les États membres pour pouvoir estimer la prévalence des MGF.» Catarina Arnaut

## Session 2: Mise au point d'indicateurs et de méthodes communs en vue de déterminer la prévalence des mutilations génitales féminines et le nombre de femmes et de jeunes filles dans des situations à risque.

### Sources de données

Au cours de la discussion, les services de santé ont été identifiés comme étant la principale source de données. Les services de soutien dans le domaine de la violence à l'égard des femmes ont également été considérés comme d'autres sources possibles.

«Il existe des moyens de collecter des données précises sur la prévalence par le biais de sources liées à la santé: le dépistage du cancer du col de l'utérus, les dossiers de soins de santé maternelle, les enquêtes sur la mortalité maternelle, etc.» Siobán O'Brien Green

«Les services d'assistance, tels que les services de conseil et de prise en charge des victimes des violences sexuelles, peuvent également collecter des données sur les clients avec lesquels ils travaillent et qui rencontrent des problèmes de MGF. Les lignes directrices irlandaises en matière d'agression sexuelle pour les professionnels, y compris la police, comprennent un chapitre consacré aux MGF.» Siobán O'Brien Green

Il a été souligné que la collecte de données provenant de ces sources requérait le soutien et, en particulier, la formation des personnes en charge de la collecte des données, eu égard au caractère confidentiel et au souci d'exactitude de celles-ci.

«Cependant, en l'absence de formation et de soutien du personnel dans le cadre de cette collecte de données, il est difficile de garantir que les données sont collectées et traitées dans le respect de la confidentialité et de l'exactitude.» Siobán O'Brien Green

«L'enregistrement de cas par les professionnels de la santé est faisable à condition qu'ils disposent d'un code qu'ils peuvent utiliser, qu'ils sachent ce qu'il convient d'enregistrer et qu'ils reçoivent une formation appropriée.» Prof. Dr. Els Leye

Une source de données à l'échelle de l'UE qui présente un certain potentiel de contribution à l'évaluation de la prévalence des MGF a également été identifiée.

«Pour alimenter la discussion sur les sources de collecte de données sur la prévalence qui permettrait la comparabilité, les experts ont suggéré d'examiner le projet EURO-PERISTAT, qui vise à surveiller et à évaluer la santé maternelle et infantile au cours de la période périnatale — de la grossesse, de l'accouchement et de post-partum — en Europe, en utilisant des indicateurs valides et fiables.» Elise Petitpas

Un défaut de données particulier a également été identifié en ce qui concerne les mutilations génitales des femmes et des jeunes filles.

«Les données relatives aux interventions en matière de la protection de l'enfance et les cas de MGF signalés doivent également être enregistrés afin de remédier au manque d'informations sur les mutilations génitales des femmes et des jeunes filles dans l'UE.» Siobán O'Brien Green

En Belgique et au Portugal, des systèmes de collecte de données sur les MGF ont été mis en place dans les services de santé pour encourager le personnel à collecter les données nécessaires.

«En Belgique, les admissions dans les hôpitaux et les hospitalisations de jour doivent être enregistrées. Les données que les médecins enregistrent dans le dossier d'un patient sont codées selon le système de classification ID-9-CM. Le codage relatif aux MGF comprend: 629.2x, divisé en quatre types de MGF: 629.21, 629.22, 629.23, et 629.29, et un code spécifique pour les mutilations génitales féminines en tant que facteur de risque lors de l'accouchement: 648.9.» Prof. Dr. Els Leye

«La direction générale de la santé portugaise a mis en place un système d'enregistrement des MGF dans les hôpitaux et les unités de soins primaires.» Catarina Arnaut



## Indicateurs

Un travail pluridisciplinaire d'envergure et une réflexion devraient être menés en vue de concevoir et d'appliquer de manière efficace des indicateurs adéquats en matière de MGF.

«*Toutes les questions relatives aux indicateurs permettant d'évaluer la prévalence des MGF ne pourront être résolues qu'après une discussion approfondie avec des experts en démographie et en statistiques et avec des professionnels qui ont une expérience de travail sur la collecte de données comparables au niveau international [...], ainsi qu'avec les institutions compétentes de l'UE et de l'ONU.*» Elise Petitpas

La question de la spécificité et de l'importance des indicateurs de risque de MGF a été soulevée. Ces indicateurs requièrent une attention particulière.

«*Les indicateurs évidents répondent à la question de savoir si une femme ou une jeune fille a subi des MGF, généralement dans un contexte médical, et peuvent être documentés grâce à un examen médical [...], les indicateurs de risque, quant à eux, sont plus difficiles à définir. La publication sur les soins de santé des jeunes aux Pays-Bas (JGZ) contient une liste complète d'indicateurs de risque pour les jeunes filles. Cela est souligné dans l'étude de prévalence des MGF intitulée Pharos 2013 (7).*» Siobán O'Brien Green

La diversité d'indicateurs en matière de MGF est nécessaire car elle constitue un moyen de vérification de l'exactitude.

«*Nous avons besoin d'une série d'indicateurs qui peuvent être utilisés en fonction des données disponibles au niveau national afin que ces données puissent "stimuler" ou corroborer les chiffres d'extrapolation statistiques. Ils pourraient servir à recouper les estimations ou les extrapolations des chiffres nationaux relatifs aux MGF.*» Siobán O'Brien Green

# Conclusions

Cette discussion en ligne avait pour objectif d'examiner les problèmes de définition et d'évaluation de la prévalence des mutilations génitales féminines (MGF).

L'utilisation d'un certain nombre de définitions générales et spécifiques de la prévalence a été signalée. Cependant, il a été précisé que des travaux supplémentaires étaient nécessaires pour élaborer une définition adéquate de la prévalence. Les discussions ont permis, notamment, de conclure ce qui suit:

- une expertise pluridisciplinaire pourrait être utile pour définir la prévalence;
- la définition de la prévalence pourrait être développée et appliquée de sorte à couvrir à la fois le passage à l'acte et le risque de MGF.

Une perspective sur la prévalence pourrait être élaborée afin d'identifier les deuxième et troisième générations de femmes et de jeunes filles dont les parents sont originaires de pays où les MGF sont pratiquées et de décrire leur expérience.

Toute définition doit être adaptée à l'usage qui doit en être fait, doit permettre la compréhension de la gravité et de l'importance réelles de la question et encourager l'adoption d'actions appropriées et adéquates concernant la question.

L'évaluation de la prévalence fait toujours défaut dans de nombreux États membres, ce qui limite les possibilités d'action efficace et adaptée à la question. Et lorsque la prévalence est évaluée, la comparaison des résultats entre les États membres reste difficile, ce qui réduit les possibilités d'échange et d'apprentissage entre pairs et d'adoption de mesures efficaces au niveau de l'UE. Les discussions ont permis, par ailleurs, de conclure ce qui suit:

- une initiative pluridisciplinaire approfondie pourrait utilement être prise en vue d'élaborer des indicateurs adéquats permettant d'évaluer la prévalence des MGF. Elle pourraient impliquer des statisticiens, des démographes, des experts en systèmes d'information géographique et des experts en matière de MGF;
- un certain nombre d'indicateurs pourraient utilement être élaborés pour permettre le recouplement et la corroboration des estimations des MGF ou des chiffres d'extrapolation;

(7) Voir: <http://www.awepa.org/wp-content/uploads/2013/05/Female-Genital-Mutilation-in-the-Netherlands.pdf>



- une approche globale et commune d'évaluation des MGF pourrait être développée à travers l'UE et combinée à des mesures plus détaillées et spécifiques dans certains États membres, mettant ainsi à profit les différentes sources de données disponibles dans chaque juridiction;
- il convient d'aborder les lacunes dans les données sur les MGF et sur les communautés de migrants. Le défaut de données concernant les jeunes filles mérite une attention toute particulière;
- les services de santé et les services liés à la violence à l'égard des femmes pourraient être utilement mobilisés pour fournir les données nécessaires en ce qui concerne la prévalence des MGF;
- une formation, des directives et des systèmes de données doivent être mis à disposition dans les services de santé et dans d'autres services pour faciliter la collecte de données sur les MGF;
- dans le cadre de la collecte de données sur cette question, il convient de tenir compte de la nature sensible de celles-ci, tant en ce qui concerne les personnes touchées ou à risque que les communautés confrontées à la pratique des MGF. Des mesures appropriées doivent également être prises en termes de collecte et de communication desdites données.

## Annexe I — Ressources

### Liste des ressources mises à disposition sur la plate-forme EuroGender au cours de la discussion

#### Documents écrits

1. Amnesty International, Ending female genital mutilation. A strategy for the European Union Institutions, 2010.  
[http://www.endfgm.eu/content/assets/END\\_FGM\\_Final\\_Strategy.pdf](http://www.endfgm.eu/content/assets/END_FGM_Final_Strategy.pdf)
2. Commission européenne, DG Justice, Opinion on an EU Initiative on Female Gender Mutilation, Advisory Committee on Equal Opportunities between Women and Men, 2013.  
[http://ec.europa.eu/justice/gender-equality/files/opinions\\_advisory\\_committee/130913\\_final\\_opinion\\_fgm\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/justice/gender-equality/files/opinions_advisory_committee/130913_final_opinion_fgm_en.pdf)
3. Conseil de l'Europe, Contribution to the European Commission Consultation on Female Genital Mutilation in the EU, 2013.  
[http://www.coe.int/t/dghl/standardsetting/convention-violence/Background%20info/CoE\\_Contribution\\_ECconsultation\\_FGM\\_May2013%20\(3\)%20\(2\).pdf](http://www.coe.int/t/dghl/standardsetting/convention-violence/Background%20info/CoE_Contribution_ECconsultation_FGM_May2013%20(3)%20(2).pdf)
4. EIGE, Good practices in combating female genital mutilation, 2013.  
<http://eige.europa.eu/sites/default/files/Good%20practices%20in%20combating%20female%20genital%20mutilation.pdf>
5. EIGE, Report: Female genital mutilation in the European Union and Croatia, 2013.  
<http://eige.europa.eu/sites/default/files/EIGE-Report-FGM-in-the-EU-and-Croatia.pdf>
6. Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Trop de souffrance: mutilations génitales féminines et asile dans l'Union européenne — une analyse statistique, 2013.  
<http://www.refworld.org/cgi-bin/tehis/vtx/rwmain?docid=512c72ec2>
7. Organisation mondiale de la santé, Éliminer les mutilations sexuelles féminines. Déclaration interinstitutions, 2008.  
<http://www.who.int/reproductivehealth/publications/fgm/9789241596442/fr/>
8. Organisation mondiale de la santé, Mutilations sexuelles féminines, 2013.  
<http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs241/fr/>
9. Organisation mondiale de la santé, Stratégie mondiale visant à empêcher le personnel de santé de pratiquer des mutilations sexuelles féminines, 2010.  
[http://www.who.int/reproductivehealth/publications/fgm/rhr\\_10\\_9/fr/](http://www.who.int/reproductivehealth/publications/fgm/rhr_10_9/fr/)
10. Unicef, Female Genital Mutilation/Cutting: A statistical overview and exploration of the dynamics of change, 2013.  
[http://www.unicef.org/media/files/FGCM\\_Lo\\_res.pdf](http://www.unicef.org/media/files/FGCM_Lo_res.pdf)



### Références supplémentaires fournies par les participants

1. Le nouveau dossier du service de maternité irlandais qui comprend un chapitre sur les mutilations génitales féminines est disponible à l'adresse suivante: <http://www.hse.ie/portal/eng/about/Who/qualityandpatientsafety/safepatientcare/healthrecordsmgt/>
2. Les données les plus récentes sur les mutilations génitales féminines en Irlande sont disponibles à l'adresse suivante: <http://www.akidwa.ie/publications/gender-based-violence/female-genital-mutilation/file/43-fgm-section-2nd-edition-fgm-information-handbook-for-healthcare-professionals-in-ireland.htm>
3. Une étude sur la santé et le bien-être des migrants réalisée entre 2010 et 2012 en Finlande est disponible à l'adresse suivante: [http://www.thl.fi/en\\_US/web/en/projectpage?id=26066&draft=true](http://www.thl.fi/en_US/web/en/projectpage?id=26066&draft=true)

## Annexe II — Transcription

### Lien vers la transcription de la discussion en ligne

<http://eurogender.eige.europa.eu/documents/female-genital-mutilation-online-discussion-transcript>

## Annexe III — Liste des participants

Nom	Organisation	Pays
Barbara Leda Kenny	Fondazione Giacomo Brodolini	Italie
Catarina Arnaut	recherche approfondie	Portugal
Christina Andersson	World Peace Foundation	Suède
Elise Petitpas	Amnesty International	Belgique
Els Leye	Université de Gand-ICRH	Belgique
Jurgita Peciuriene	EIGE	Lituanie
Katharina Kunze	Terre des Femmes	Allemagne
Megin Reijnders	EIGE	Lituanie
Seija Parekh	National Institute of Health and Welfare	Finlande
Siobán O'Brien Green	chercheur national	Irlande
Zulema Altamirano	EIGE	Lituanie

## Coordonnées

Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes

Gedimino 16

LT-01103 Vilnius

LITUANIE

Tél. +370 52157444 / 52157400

<http://eige.europa.eu>

<https://twitter.com/eurogender>

<https://facebook.com/eige.europa.eu>

<https://youtube.com/user/eurogender>

<http://eige.europa.eu/content/eige-newsletters>

<http://eurogender.eige.europa.eu/>



